

Réf: Dossier N° : 53943

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « LA BARQUE EBENEZER »

**Siège social : ABIDJAN - TREICHVILLE Port de Pêche, 3 rue du Marché
à poisson, Bat.du Port autonome, 04 BP 2187 ABJ 04**

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 10 Aout 2018 reçus par Me YEBOUE KOUAME K VENANCE, Notaire, enregistrés au CEPICI, le 06 Aout 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « LA BARQUE EBENEZER » .

Objet: Importation de produits de pêche; Gestion d'entrepôt frigorifique ; Vente de poissons ; Affrètement de thoniers, de chalutiers ; Avitaillement maritime ;Importation de viandes foraines, de produits de charcuterie, d'oeufs, ou ovo produits..Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - TREICHVILLE Port de Pêche, 3 rue du Marché à poisson, Bat.du Port autonome, 04 BP 2187 ABJ 04

GERANT: Monsieur BOFFOUO KOUADIO JOSEPH.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-23822 du 06/09/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°21069 du 06/09/2018

Pour Avis

Le CEPICI

